

EAU / ASSAINISSEMENT E-ADMINISTRATION

Vos démarches en un clic ! Sur **dea.ville-pontarlier.fr**

Depuis le 1^{er} novembre, une nouvelle plateforme est accessible dans un premier temps aux usagers de la Ville de Pontarlier, puis prochainement à tous les usagers du Grand Pontarlier. Rendez-vous sur votre espace web dédié pour simplifier vos démarches



01

• CRÉER VOTRE COMPTE

Connectez-vous au portail du service des eaux via le lien suivant : <https://dea.ville-pontarlier.fr>
Cette adresse donne accès à la gestion de vos contrats d'eau. Un espace de défilement automatique en page d'accueil vous informe de diverses actualités.

03

• SUIVRE VOS FACTURES ET LES RÉGLER EN LIGNE

Toutes vos factures se compileront dans cet espace. Vous avez la possibilité de consulter votre relevé de consommation sur votre appareil.



02

• OUVRIR UN CONTRAT

Lors de votre première connexion au portail, un compte devra être créé. Il vous suffira de cliquer sur « S'inscrire » et de suivre les étapes indiquées. Une fois le compte validé grâce au lien reçu dans votre boîte mail, vous pourrez retourner vous connecter au portail et suivre toute la vie de votre contrat (ouverture, résiliation, modes de paiement...).

04

• SUIVRE VOS CONSOMMATIONS

Le tableau de bord vous donne également accès à l'historique de votre consommation d'eau.

05

• SIGNALER VOS CHANGEMENTS DE COORDONNÉES

► Mode d'emploi disponible en page d'accueil : dea.ville-pontarlier.fr